



***EXPERIENCE** est un projet de 23,3 millions d'euros cofinancé par le **Programme Interreg VA France (Channel) England Programme 2014-2020** qui a engagé 16 millions d'euros du Fonds européen de développement régional. **EXPERIENCE** réuni 14 partenaires et a pour objectif d'étendre la saison touristique en développant **une stratégie innovante** au sein de six régions pilotes en France et en Angleterre. Il est dirigé par le Conseil du Comté de Norfolk et se déroule de septembre 2019 à juin 2023.

Pour en savoir plus sur **EXPERIENCE** :
experience@norfolk.gov.uk

Pensons à...

- **remporter** nos déchets en nous munissant d'un sac dédié lors de nos balades ;
- **signaler** la présence des dépôts sauvages auprès des forestiers ;
- **devenir** des ambassadeurs d'une forêt propre et en pleine santé, en participant aux opérations de ramassage collectif organisées tout au long de l'année !

TRAVAUX AUX ETANGS SAINT-PIERRE

Afin de préparer le site des Etangs Saint-Pierre à accueillir de nouveaux équipements, certaines mesures doivent être prises pour la sécurité du public, la préservation de la forêt et des animaux.

L'Office national des forêts est partenaire du projet **EXPERIENCE*** mené dans le cadre du programme Interreg France Manche Angleterre. A travers sa participation, l'ONF souhaite améliorer l'accueil des visiteurs en travaillant sur l'accessibilité et sur le tourisme expérientiel. **Mais dans un premier temps, des travaux de préparation doivent avoir lieu.** Ceux-ci vont commencer dès le 15 juillet et entraîneront des changements dans les usages du site.

Les barbecues seront interdits et enlevés

La France est particulièrement exposée aux feux de forêt en raison des températures élevées au cours des derniers étés. Pour rappel, 90% des départs de feu sont causés par les activités humaines. Le ministère de la Transition écologique recommande donc **d'éviter toute situation pouvant déclencher un feu** (barbecue, mégots...). L'apport de feu en forêt est strictement interdit.

Les pique-niques sont autorisés.

Des forêts sans poubelles et sans déchets

Les poubelles sont retirées des espaces forestiers. Dans les zones éloignées des circuits de ramassage urbain, la collecte des déchets est plus difficile et plus coûteuse pour la collectivité. Autre constat : **la présence de poubelles dans les forêts n'empêche pas les dépôts sauvages et incite les animaux à venir fouiller au risque de se blesser ou de s'étouffer.** D'où la volonté d'agir à la source en incitant les citoyens à remporter leurs déchets !

Une voie forestière sans voiture

La circulation routière en forêt ne correspond plus à une attente des usagers : ils privilégient l'attrait touristique, la préservation du milieu naturel, les zones de quiétude, la mobilité douce en toute sécurité... **La voie forestière dite « Eugénie » sera donc fermée à la circulation à partir du 15 juillet 2020.**